168
195

Ecole Normale J. Cartier
Montréal

DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 48

LE CANADA

VENDREDI, 27 FÉVRIER 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance ..... $4.00 — Six mois, payable d'avance $2.00
Payable dans le cours de l'année ..... 5.00 — Payable à la fin du semestre 2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT
Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	5 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., *viâ* Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, *viâ* N. Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, *viâ* Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,
ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	2.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER
BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
Chevaux
AGENT À OTTAWA—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer O. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de malle.	Train Express.
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER
St. Laurent et Ottawa.

Le et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown, allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,
Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

GRANDE REDUCTION

BEAUX MANTEAUX D'ASTRACAN
POUR $15.00
CHEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau

CELEBRES
Biere et Porter
DE
DAWES & Cie.
LACHINE.
Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,
184, RUE DU CANAL,
Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.
Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.
J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.
BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.
—Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.
Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS.
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.
Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.
Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRES MODERES.
Une visite est sollicitée.
F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.
Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.
IMPRIMERIE.
O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.
ALEX. MORTIMER,
194, 196 et 198 Rue SPARKS.
Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB-
Breveté le 16 juillet 1879.
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.
Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.
J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS À OTTAWA.
Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
VIS-A-VIS
L'Hotel "Royal Exchange."
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.
Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,
Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.
Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL
désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de
Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.
Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.
Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.
TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.
L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.
293, RUE CUMBERLAND.
Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.
Importateur et marchand de
Tapisseries et de decors.
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.
On trouvera toujours l'Ami Moise à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.
MOISE LAPOINTE.
Ottawa, 26 Déc. 1879.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.
Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.
LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"
Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.
En toutes sommes voulues.
Hypothèques achetées.
T. M. CLARK,
Agent.
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.
Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE
DE PRET DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.
W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.
DIRECTEURS :
Edward Brown, John Eastwood,
J. M Lottridge, Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan
Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.
HYPOTHEQUES ACHETES.
On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à
ALEX. MACADAMS,
Gérant.
R. C. W. MacCUAIG,
Estimateur et agent général d'assurance et de billets.
No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.
Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.
Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.
Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage
Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.
Nous paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse
SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

Cadeaux de Noël
ET DU
JOUR de L'AN.
CHEZ
CHATFIELD,
92, RUE RIDEAU.
On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Carafes, verres à vin, etc., etc.
Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SÈCHES
AU
Magasin Populaire
DE
A. D. RICHARD,
COIN DES RUES DE
L'EGLISE ET CUMBERLAND,
OTTAWA.
M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.
Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION
A
L'ARCADE.
Le moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à
"L'ARCADE"
Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "
Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à
L'Arcade
(Autrefois Hunton.)
94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

EUGENE ROBITAILLE
HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.
Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.
Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

27

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT
DU TEMPS DES FLIBUSTIERS
PAR
AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite*)

L'homme à la plume rouge repétit son manteau de serge, ôta son chapeau et le froissa rapidement entre ses mains. Quand il replaça le feutre sur sa tête, la plume rouge avait disparu, et le chapeau avait reçu une toute nouvelle forme ; les bords rabaissés protégeaient amplement les oreilles contre la pluie.

Des habitations, on n'en voyait nulle part ; mais le feuillage touffu pouvait très-bien lui servir de parapluie, le cas échéant.

Le voiturier fouettait avec rage le cheval, le piéton hâtait le pas. Qui sait si l'on n'atteindrait pas un toit hospitalier avant la tombée de la nuit ou avant que la tempête ne fût déchaînée ?

Le vent hurlait plus fort ; la voûte céleste s'obscurcissait ; un éclair livide fendit la nue. Le tonnerre ne tarda pas à mêler son grondement au désordre de la nature, et de grosses gouttes de pluie tombèrent à travers le feuillage.

La charrette avait disparu aux yeux du piéton ; les éclairs étaient si éblouissants, le tonnerre grondait avec des éclats si menaçants, que notre homme s'arrêta et trembla.

—J'ai vu beaucoup d'orage, en ma vie, sur terre et sur mer, murmura-t-il, mais jamais de comparable à celui-ci !

Un nouveau coup de tonnerre sembla, au-dessus de sa tête, briser la cime de l'arbre sous lequel il avait cherché un refuge.

—Seigneur Dieu ! murmura-t-il, comme chassé par la terreur.

Quand les éclairs n'éclairaient pas le chemin, il régnait une obscurité complète ; la pluie lui fouettait la figure et inondait les chemins.

Après avoir marché tête baissée pendant quelques instants, il lui sembla voir briller dans le lointain une petite lumière, et, mieux que cela, entendre des voix.

En effet, il remarqua bientôt la charrette qui s'était arrêtée devant un bâtiment, le long du chemin. C'était une sorte de chapelle à large et proéminent auvent sous lequel, devant un crucifix, brûlait une lanterne arrachée à une barre de fer. Il y trouva les deux personnages qu'il avait rencontrés sur la barque et qui exigeaient, mais en vain, du voiturier qu'il continuât son chemin.

—Je ne vais pas plus loin, répondit-il avec acharnement. Il fait un temps à ne pas mettre un chien à la porte. D'ailleurs, vous trouverez la porte de la ville fermée.

Le plus âgé des deux voyageurs parlait maintenant le néerlandais avec une parfaite pureté et avec passion ; il parlait même de recourir à la violence. Peine perdue ! Le charretier demeura inexorable ; il avait même beaucoup de peine à maintenir son cheval qui, effrayé par les éclairs et le tonnerre, soufflait bruyamment des naseaux, faisait des écarts et menaçait de se cabrer.

Tout à coup la bête se jeta violemment à droite et, entraînant pour ainsi dire son conducteur, elle disparut dans l'obscurité ; de temps en temps seulement, la foudre éclairait la route et alors on voyait charrette et cheval s'éloigner au milieu d'un cercle de feu.

—Et pas moyen d'arrêter ce cuistre ! disait en français le plus jeune des deux voyageurs. Qu'allons-nous faire maintenant ?

—Bah ! rester ici, grommela l'autre. Ici du moins nous avons un abri et nous pouvons attendre. Avez-vous mis votre manteau ? Ah ! ah ! vous êtes là aussi, vous ? Nous nous souviendrons de cette ondée ! Avez-vous jamais vu un temps aussi épouvantable ?

Cette dernière question s'adressait au piéton, qui, entretemps, avait gagné l'auvent.

Un éclatant coup de tonnerre empêcha d'entendre la réponse.

—Silence !.... n'entendez-vous rien ? demanda le plus jeune voyageur.

—Rien que des hurlements du vent dans les cimes des arbres et le bruit de la pluie qui tombe, répondit l'aîné.

—Non ! non ! les cahots d'un véhicule ?

—Erreur !

—Même là-bas se meut une lumière ?

—Un feu-follet peut-être.

—Mais non ! les feux-follets ne brillent pas par un temps pareil.

—Il me semble aussi entendre le cahotement d'une voiture, reprit la troisième personne.

—Tant mieux !

En effet, à la lueur d'un éclair, on vit s'approcher une masse noirâtre et l'on remarqua bientôt que c'était une voiture de voyage attelée de deux chevaux ; à droite et à gauche, marchaient des hommes tenant une lanterne allumée à la main.

—Holà ! hé ! cria-t-on sous l'auvent. C'était la voix du piéton.

Au même instant, on vit briller les rapières dans les mains des personnes qui marchaient à côté des chevaux.

—Amis ! Est-ce que cette voiture peut transporter deux gentilshommes ?

—Est-ce vous qui avez été abandonnés par le voiturier que nous avons rencontré ? demanda une voix qui partait de la voiture.

—Les mêmes !

—A qui ai-je l'honneur de parler ?

—A deux gentilshommes français et à leur sécrétaire qui se rendent à Anvers.

Le secrétaire fut improvisé sans la moindre hésitation.

L'aîné des voyageurs s'avança et, tout en invitant le domestique à lever la lanterne afin de pouvoir être vu et distinguer lui-même autour de lui, il adressa la parole à un vieux monsieur qui, chaudement enveloppé dans son manteau, se trouvait à l'avant de la voiture.

—Vous ne pourriez plus arriver à Anvers, dit très-poliment le vieillard en français ; d'ailleurs la première auberge est loin d'ici. Je n'ai pas, il est vrai, l'honneur de vous connaître ; mais si vous voulez prendre place dans la voiture, je vous transporterai toujours un peu plus loin jusqu'à une maison voisine. Peut-être le temps va-t-il s'éclaircir et pourrez-vous encore trouver à vous loger.

—Vous êtes bien bon, et je vous remercie de vos aimables attentions. C'est assez vous dire que j'accepte votre hospitalité.

Le plus âgé des deux voyageurs retourna sous l'auvent ; les autres personnes, enveloppées de leurs manteaux, s'approchèrent.

—Vous avez beaucoup de courage, dit le premier à l'homme assis dans la voiture.

—Pourquoi ?

—Parceque vous prenez, sans plus de précautions, trois étrangers auprès de vous.

—Il est vrai, des gens assez suspects rôdent dans les environs, répondit-il en riant ; mais si l'on devait voir un bandit dans chaque voyageur !....

—J'espère vous prouver que je suis digne de vos bontés.

Un éclair éblouissant illumina la campagne et enveloppa de feu l'un des grands arbres plantés à une vingtaine de pas du chemin ; le coup de tonnerre qui suivit parut s'abattre sur la cime avec un bruit sec et un craquement horrible.

Un cri d'effroi étouffé s'échappa de toutes les poitrines ; la plupart des personnes firent le signe de la croix ; les chevaux, attelés à la voiture, se jetèrent de côté avec inquiétude ; l'attelage fut entouré d'une odeur de souffre et de feu.

Quand le roulement se fut éteint et que l'on osa de nouveau regarder autour du sol, le vieillard dit à ses compagnons de voyage :

—Avez-vous vu cette femme ? Elle était littéralement enveloppée par le feu !

Le jeune homme avait tressailli ; le secrétaire lui murmura à l'oreille :

—C'était Dorica !

(*A suivre.*)